

PLAN DE COURS

POL-2606 : Terrorismes

NRC 17825 | Hiver 2021

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

Le cours porte sur les phénomènes terroristes et les organisations qui y ont recours. Les sujets traités sont : les définitions du terrorisme, la genèse de plusieurs terrorismes, les contextes d'action, les évolutions, les causes, les acteurs, les stratégies et les méthodes utilisées. Une analyse approfondie porte sur plusieurs organisations terroristes.

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca.

Plage horaire

Sur Internet

- 00h00 à 00h00 Du 18 janv. 2021 au 23 avr. 2021

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Plan de cours non officiel

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=123804> (13h07)

Coordonnées et disponibilités

Aurélie Campana

Enseignante

DKN-3456C

aurelie.campana@pol.ulaval.ca

Disponibilités

Mes disponibilités varient en fonction de ses engagements à chaque semaine. Pour prendre un rendez-vous, je vous invite à communiquer avec moi par courriel à aurelie.campana@pol.ulaval.ca. Une réponse rapide vous sera donnée.

Benjamin Toubol

Assistant d'enseignement

Disponibilités

M. Toubol sera disponible tous les [JOUR À PRÉCISER] de ... à... [HEURE À PRÉCISER] sur Zoom.

Si vous n'êtes pas disponible à ce moment-là, vous êtes invité(e) à prendre rdv par courriel avec M. Toubol (benjamin.toubol.1@ulaval.ca). Une réponse rapide vous sera donnée.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca


Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

Avis important [concernant les appareils mobiles](#)  (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plan de cours non officiel

16 déc. 2020 (13h07)

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectif général du cours	4
Objectif(s) spécifique(s)	4
Contenu du cours	4
Approche pédagogique	5
Démarche d'apprentissage	6
Mode d'encadrement	6
Feuille de route	7
Évaluations et résultats	8
Liste des évaluations	8
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	8
Examen de mi-session	8
Billet de blogue	10
Travail final	10
Informations détaillées sur les évaluations formatives	13
Test-d'auto-évaluation 1	13
Test d'auto-évaluation 2	13
Test d'auto-évaluation 3	13
Barème de conversion	13
Règlements et politiques institutionnels	14
Évaluation de la qualité du français	15
Gestion des délais	15
Absence à un examen	15
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant	15
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	15
Plagiat	15
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	15
Inscription pour le lieu d'examen	16
Matériel didactique	16
Matériel didactique	16
Spécifications technologiques	17
Bibliographie et annexes	17
Bibliographie	17

Description du cours

Introduction

Le cours en ligne porte sur les phénomènes terroristes et les organisations qui y ont recours. Nous nous concentrerons sur les terrorismes infra-étatiques. Nous nous pencherons plus particulièrement sur les définitions du concept de terrorisme, sur les différents types de terrorismes infra-étatiques, les contextes d'action, les acteurs, les stratégies et les méthodes utilisées. Nous examinerons également les réponses formulées par les États et les dérives qui les accompagnent.

Ce plan de cours a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il vous informe notamment des caractéristiques de base du cours (objectifs, approches, modalités d'encadrement, etc.), des activités d'apprentissage proposées, des modalités d'évaluation et du matériel didactique nécessaire.

Bonne lecture et bon cours !

Objectif général du cours

Considéré dans les années 1970 et 1980 comme un phénomène relevant prioritairement de la sécurité interne des États, le terrorisme est aujourd'hui perçu comme une menace à la sécurité et à la paix internationales. Il est placé depuis le 11 septembre au cœur des préoccupations sécuritaires des États et des organisations internationales. Les attentats des années 1990 et 2000 ont parallèlement engendré un renouvellement des interrogations. Les études sur le terrorisme, déjà nombreuses dans les années 1970 et 1980, se sont multipliées avec pour objectif, entre autres, de saisir les évolutions qui ont caractérisé la menace terroriste dans le contexte de la mondialisation.

L'objectif général de ce cours est d'amener l'étudiant(e) à une meilleure connaissance des phénomènes terroristes et des organisations ou mouvements qui y ont recours. En ce sens, il ne vise ni au sensationnalisme, ni au passionnel, mais bien à fournir à l'étudiant(e) des outils conceptuels et théoriques pour comprendre et expliquer cette forme de violence politique.

Le terrorisme est loin de représenter un phénomène homogène. D'ailleurs, il n'existe aucune définition consensuelle qui permette d'englober les différents types de terrorisme et leurs évolutions. C'est pourquoi il nous semble plus pertinent de parler de terrorismes au pluriel. De plus, le terrorisme n'est pas un phénomène récent, contrairement à une acceptation souvent répandue. Il émane d'organisations ou de mouvements de nature et d'affiliation idéologique très diverses. Des mouvements d'extrême-gauche, d'extrême-droite, des mouvements nationalistes, ou encore des mouvements de lutte contre l'avortement ou pour la cause animale ont eu recours au terrorisme, et y recourent toujours présentement.

Les enjeux sont multiples et varient en fonction du contexte politique et social dans lequel les organisations terroristes prennent naissance et évoluent. Ils restent toutefois éminemment politiques. À cet égard, le terrorisme peut être considéré comme une stratégie rationnelle de l'action politique. Afin de saisir les différentes rationalités des terrorismes, nous privilégierons une approche multidisciplinaire et baserons notre réflexion sur des études de cas variées.

Objectif(s) spécifique(s)

Au terme de ce cours, vous serez en mesure :

- D'acquérir des connaissances sur les définitions, les acteurs, les stratégies terroristes et la lutte anti-terroriste ;
- De comprendre les différentes rationalités du terrorisme dans des contextes spécifiques, de même qu'à un niveau plus global ;
- De développer un esprit critique à partir d'une analyse distanciée des lectures que vous serez amenés à faire dans le cadre des travaux qui vous sont demandés.
- De savoir réutiliser de manière dynamique les notions et connaissances acquises en cours et à travers les lectures obligatoires ;
- De saisir des enjeux politiques et sociaux, liés tant aux violences terroristes qu'aux réponses des États.

Contenu du cours

Le développement du cours compte 12 thèmes, organisés en 3 modules.

Module I : Les enjeux définitionnels et problématiques contemporaines

La première partie s'arrête sur les difficultés liées à toutes entreprises de définition de phénomènes très divers. Le terrorisme représente-t-il une forme de violence politique spécifique ? Quels liens existe-t-il entre le terrorisme et l'État, entre terrorisme et modernité ? Quelles relations établir entre le terrorisme infra-étatique et le crime organisé, ou dans une autre mesure, entre le terrorisme et les actions de guérilla ? Quel rôle attribuer aux idéologies ? Existe-t-il un lien entre violence et culture, entre violence et religion ? L'émergence des nouvelles technologies a-t-elle influencé l'évolution des différents types de terrorisme depuis une vingtaine d'années ?

Après avoir présenté les principales définitions émanant d'horizons disciplinaires différents, nous pointerons les principaux problèmes méthodologiques et épistémologiques. Le caractère évolutif du terrorisme et la politisation croissante du terme seront particulièrement examinés. Cette première partie s'arrêtera sur l'évolution des terrorismes dans le temps et dans l'espace. Elle saisira les débats qui animent le champ des études sur le terrorisme, et abordera les différentes approches mobilisées pour expliquer les phénomènes terroristes et, plus particulièrement, la radicalisation.

Module II : Les différents types de terrorisme et les acteurs du terrorisme

La deuxième partie s'intéresse aux différents types de terrorisme. Elle présente les différentes typologies produites pour saisir la diversité des organisations terroristes et identifie les principaux acteurs qui versent dans le terrorisme. On remarque que cette diversité se lit particulièrement dans les contextes d'apparition des mouvements ou organisations, dans les acteurs qui les composent, dans les idéologies défendues, dans les objectifs revendiqués et dans les stratégies mobilisées. Différents types de terrorisme seront analysés. Nous ne couvrirons pas tous les types de terrorismes, mais nous concentrerons sur ceux qui ont marqué l'histoire de leur empreinte.

Module III : La lutte anti-terroriste

La dernière partie du cours sera consacrée à la lutte anti-terroriste. Nous examinerons les réponses des États et des organisations internationales, entre autres, à la menace terroriste. Seront étudiés les différents acteurs de la lutte anti-terroriste, les moyens d'action déployés pour lutter contre le terrorisme, mais également leurs implications en termes de non-respect des libertés civiles et droits de la personne.

Module	Thèmes
Module I (5 séances)	Thèmes : <ul style="list-style-type: none"> • Une définition impossible ? • Les problèmes méthodologiques et épistémologiques • Les principaux débats qui traversent ce champ d'études : anciens / nouveaux terrorismes ; vagues de terrorisme / tâches ; approche top-down / bottom-up... • La radicalisation • Les stratégies de communication des groupes terroristes à l'heure des NTIC. • Les tensions entre le global et le local
Module II (4 séances)	Thèmes : <ul style="list-style-type: none"> • Catégorisation des différents types de terrorisme • Terrorismes d'extrême-droite et d'extrême gauche • Terrorismes nationalistes et religieux • Al Qa'ida et le groupe « État Islamique », encore appelé Daesh • Les mouvements djihadistes contemporains
Module III (3 séances)	Thèmes : <ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs de l'anti-terrorisme • Les réponses formulées par les États • Sécurisation et atteintes aux libertés individuelles • Le rôle des organisations internationales

Approche pédagogique

Ce cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Le matériel didactique et la formule utilisée vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage autonome. Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre

formation. Toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction des personnes assurant l'encadrement durant tout votre cheminement. Vous demeurez, bien sûr, la seule personne gestionnaire de votre temps, mais devez toutefois vous engager à effectuer ou remettre les travaux notés aux moments prescrits.

De plus, cette prise en charge est soutenue par la personne responsable de l'encadrement pendant toute la session. Sa tâche est de vous faciliter les conditions d'apprentissage et de vous aider dans votre démarche, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

Les thèmes développés semaine après semaine seront organisés selon une même structure de base :

- Cinq courtes classes synchrones (sur ZOOM), qui seront enregistrées et mises à disposition de l'ensemble des personnes inscrites au cours: 1) une séance d'introduction au cours; 2) une séance de conclusion du cours; 3) une séance de révision de l'examen de mi-session; 4) deux séances de questions-réponses sur a) le billet de blogue; b) le travail final de session.
- Une présentation générale préparée par la professeur(e), sous la forme de capsule audio pour certaines des séances ;
- Des notes de cours (Powerpoint narré ou non) ;
- Des lectures obligatoires ;
- D'autres documents de référence (liens Internet, films, documentaires, etc.) ;
- D'un forum d'encadrement et de clarification des contenus ;
- Un test d'auto-évaluation, le cas échéant (3 tests d'auto-évaluation vous seront proposés tout au long de la session à la fin de chacun des modules).

Pour vous aider à améliorer vos stratégies d'apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez consulter le Centre d'aide aux étudiants pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire (www.aide.ulaval.ca).

Démarche d'apprentissage

Ce cours de 3 crédits est offert à distance sur une session, qui exceptionnellement à l'hiver 2021 comptera 14 semaines. Il demande toutefois la même charge de travail qu'un cours en classe, **soit une moyenne de 9 heures par semaine**. Si vous n'effectuez pas régulièrement les lectures obligatoires, vous aurez de la difficulté à rattraper le retard accumulé en vue des évaluations. De plus, il est fortement conseillé de suivre l'ordre des séances, car les notions et concepts abordés au début du cours vous seront utiles à la compréhension des séances suivantes. Le cours suit une progression logique ; vous êtes donc encouragé(e)s à procéder à votre apprentissage semaine après semaine.

Quelques lectures obligatoires sont en anglais. La politique sur l'usage du français à l'Université Laval stipule que « [l]es enseignants et les chercheurs privilégient, à qualité scientifique et pédagogique égale, l'utilisation de manuels, de recueils de textes et d'outils didactiques en français ». Les écrits sur le terrorisme et la lutte anti-terroriste sont dans leur écrasante majorité en langue anglaise. L'objet « terrorisme » a d'ailleurs peu attiré l'attention des chercheurs francophones, ce qui explique le faible nombre de publications comparativement à ce que l'on peut observer dans le monde académique anglo-saxon depuis le 11 septembre 2001. Il n'est donc pas toujours possible de trouver des textes à « qualité scientifique et pédagogique égale » en français. En conséquence, **il est primordial d'avoir une bonne connaissance de l'anglais pour suivre ce cours**.

Vous ne devez pas vous contenter des notes de cours et des capsules mises en ligne par la professeure. Vous devez également **faire les lectures obligatoires**. Des lectures complémentaires sont suggérées à ceux qui veulent aller plus loin sur une thématique donnée.

Enfin, des exercices d'auto-évaluation seront mis à votre disposition afin de vous aider à progresser dans votre apprentissage et de faire le point. Trois de ces exercices vous seront proposés au cours de la session (un à la fin de chaque module).

Mode d'encadrement

Vous pouvez communiquer avec la responsable de l'encadrement par courrier électronique pour les questions personnelles, ou en posant vos questions sur le forum pour les questions d'intérêt général qui profiteront à toute la classe. La responsable de l'encadrement y répondra à l'intérieur de **48 heures ouvrables** (i.e. à l'exception du samedi et du dimanche).

Il vous est expressément demandé d'éviter d'envoyer un courriel distinct à la professeure et à son assistant d'enseignement. Ne rédigez qu'un seul et même courriel et mettez ET la professeure ET son assistant en copie conforme. Cela facilitera grandement la gestion de demandes, qui peuvent être quelques fois très personnelles.

Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être **explicite** dans vos questions et commentaires. Il est également attendu que tous les participants fassent preuve de **courtoisie** dans leurs communications avec la responsable de l'encadrement, les auxiliaires d'enseignement et, surtout avec les autres étudiant(e)s.

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
MODULE I	
Le terrorisme, un terme aux significations mouvantes	18 janv. 2021 Semaine du 18 janvier 2020. Classe virtuelle le 20 à 16h30.
Le terrorisme comme objet scientifique	Semaine du 25 janvier
La radicalisation : définitions et controverses	Semaine du 1er février
Terrorismes 2.0	Semaine du 8 février
Les quatre débats conceptuels qui structurent le champ	Semaine du 15 février
EXAMEN DE MI-SESSION	EXAMEN EN LIGNE ACCESSIBLE LE SAMEDI 27 FÉV. DE 8H30 À 12h30
Semaine de lecture	Semaine du 1er mars
MODULE II	
Typologie des terrorismes et le terrorisme des extrêmes	Semaine du 8 mars
Les terrorismes nationalistes et religieux	Semaine du 15 mars
Le mouvement jihadiste Al Qa'ida	Semaine du 22 mars
La galaxie des groupes djihadistes contemporains	Semaine du 29 mars
MODULE III	
La lutte anti- et contre-terroriste	Semaine du 5 avril
Lutte anti-terroriste, réflexes sécuritaires et dérives	Semaine du 12 avril
La difficile coopération internationale	Semaine du 19 avril. Classe virtuelle le 21 avril de 16h30.

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen de mi-session	Le 27 févr. 2021 de 08h30 à 12h30	Individuel	30 %
Billet de blogue	Dû le 29 mars 2021 à 23h59	Individuel	20 %
Travail final	Dû le 26 avr. 2021 à 23h59	En équipe	50 %

Formatives			
Titre	Date	Mode de travail	
Test-d'auto-évaluation 1	Disponible en tout temps	Individuel	
Test d'auto-évaluation 2	Disponible en tout temps	Individuel	
Test d'auto-évaluation 3	Disponible en tout temps	Individuel	

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen de mi-session

Titre du questionnaire :

[Examen de mi-session 27 février](#)

Période de disponibilité :

Le 27 févr. 2021 de 08h30 à 12h30

Tentatives :

1 tentative permise

Mode de travail :

Individuel

Pondération :

30 %

Directives :

L'examen de mi-session se déroulera le **samedi 27 février 2021, entre 8h30 et 12h30**. Vous disposerez de 1h30 pour le compléter.

ATTENTION, le site fermera à 12h30, ce qui veut dire que vous devez impérativement vous connecter au plus tard à 11h si vous souhaitez bénéficier de la totalité du temps imparti pour compléter l'examen.

L'examen de mi-session compte pour 30 % de la note finale.

Toute la matière abordée depuis le début de la session figure au programme des révisions, soit les 5 séances du module 1 (cours ET lectures obligatoires).

Vous devrez répondre à trois questions à développement (à choisir sur une liste de 5). Chaque réponse vaudra pour 10 points.

Il s'agira de rédiger une réponse structurée, qui montrera que vous maîtrisez la matière du cours, mais aussi que vous savez organiser vos arguments.

Chaque réponse devra ainsi débiter par une phrase d'introduction situant la question dans son contexte (historique, politique ou autre). Puis les éléments de réponse seront rédigés de manière logique et cohérente. Votre réponse s'achèvera par deux ou trois phrases de conclusion.

Exemple de question: Qu'entend-on par « nouveau terrorisme »?

Phrases d'introduction (exemple): Le concept de « nouveau terrorisme » est apparu après les attentats du 11 septembre pour saisir ce que certains chercheurs considèrent comme étant les nouvelles réalités du terrorisme. Les évolutions se manifesteront dans les structures, les tactiques et l'idéologie des groupes terroristes.

Le *corps de votre réponse* revient sur les changements opérés dans 1) les structures, 2) les tactiques et 3) l'idéologie.

Phrases de conclusion (exemple): Le concept de « nouveau terrorisme » ne fait pas l'unanimité dans la communauté scientifique. Nombreux sont ceux et celles qui refusent la notion de rupture et préfèrent analyser les éléments de continuité entre les groupes apparus dans les années 1970 et 1980 et ceux nés dans les années 1990 et 2000.

Les **longueurs des réponses** peuvent bien évidemment varier. Nous vous proposons, à titre indicatif, un ordre de grandeur pouvant fluctuer entre 300 et 500 mots. La quantité ne fait toutefois pas la qualité. N'oubliez pas non plus que la gestion du temps est importante et fait partie des défis de l'examen.

Nous vous suggérons de rédiger vos réponses à développement sous un document Word ou Pages, puis de les copier dans les espaces prévus à cet effet sur le site. Cela vous permettra d'avoir recours à un logiciel de correction automatique afin de minimiser le nombre de fautes d'orthographe et de grammaire. Assurez-vous cependant que la totalité de votre réponse a bien été copiée dans le formulaire d'examen!

L'examen se déroulant en ligne, vous pouvez utiliser tout le matériel du cours. Si vous êtes amené(e)s à citer un auteur ou à lui emprunter des idées (même résumées dans vos mots), vous êtes expressément tenu(e)s de **citer avec précision et rigueur les auteur.e.s que vous mobiliserez**.

Nous nous attendons à ce que vos réponses soient le fruit de votre réflexion et non un copier-coller d'extraits de documents que nous vous avons mis à disposition ou que vous trouveriez sur Internet. D'une manière générale, il vous est **fortement déconseillé**, durant l'examen, de naviguer sur Internet. Cela vous ferait perdre du temps et pourrait vous amener à citer des sites qui sont peu fiables. Citez des auteurs autres que celles et ceux qui figurent sur la liste des lectures obligatoires n'est pas une exigence de cet examen. Si toutefois vous jugiez opportun de faire des recherches sur Internet durant cet examen, vous privilégiez des références scientifiques (ouvrages, articles de revues savantes, sites Internet tenus par des universitaires ou des centres de recherche). Vous pourrez également avoir recours aux rapports produits par des organisations internationales ou des organisations non gouvernementales. Toutefois toute référence à Wikipédia, à des blogues et à des contenus véhiculés sur des forums ou sur des médias sociaux est interdite.

Critères d'évaluation:

- Justesse et précision des connaissances ;
- Présentation dynamique des connaissances ;
- Structure de la réponse ;
- Cohérence de l'argumentation ;

La qualité du français (orthographe, syntaxe et grammaire) comptera pour 10 % de la note, à raison de 0,25 point par faute jusqu'à concurrence de 3 points.

Merci de veiller à rédiger de manière claire et intelligible vos idées .

Surtout, LISEZ les MODALITÉS avant de cliquer sur "j'accepte" au début de l'examen et LISEZ les questions ATTENTIVEMENT avant d'y répondre. Vous pouvez revenir en arrière, mais ne perdez pas trop de temps à aller et venir entre les questions!

Enfin, un rappel important: cet examen est un **EXAMEN STRICTEMENT INDIVIDUEL**. Toute suspicion de plagiat ou de tricherie donnera lieu à une dénonciation selon la procédure prévue par le [Règlement disciplinaire à l'attention des étudiantes et étudiants de l'Université Laval](#) .

Classe virtuelle de préparation de l'examen et séance de révision: le **mercredi 24 février** à 16h30. Arrivez avec vos questions!

Billet de blogue

Date de remise : 29 mars 2021 à 23h59

Deux occasions de participer. Dates limites: 29 mars ou 12 avril.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : Sur le blogue du cours

Directives de l'évaluation :

Billet de blogue

Le cours aura son propre blogue. Ce dernier ne sera pas public et aura pour unique vocation de vous permettre de poster votre travail sur l'un des sujets déterminés par la professeure.

Chaque étudiant(e), qui possèdera sa propre page sur le blogue, devra **contribuer** au blogue à une reprise. Votre participation vaudra pour 20 points.

La professeure postera sur le blogue du cours un bref billet thématique en lien à la fois avec la matière du cours et l'actualité.

Vous aurez **deux occasions** pour produire votre billet de blogue. Votre **contribution** portera donc **SOIT** sur le billet thématique 1, **SOIT** sur le billet thématique 2. Cette flexibilité devrait vous permettre de vous organiser. Je vous recommande toutefois de prendre connaissance des dates de remise de votre billet de blogue, mais aussi de la date de remise du travail final de session.

Le **billet thématique 1** sera posté par la professeure le vendredi 19 mars à 8h30. Vous aurez jusqu'au **lundi 29 mars** à 23h59 pour participer au blogue. Ce premier billet thématique portera sur les principales menaces terroristes qui pèsent sur les États occidentaux.

Le **billet thématique 2** sera posté le vendredi 2 avril à 8h30. Vous aurez jusqu'au **lundi 12 avril** 2020 à 23h59 pour participer au blogue. Ce second billet abordera une question liée à la lutte anti-terroriste.

Attention à respecter les dates limites! 5% de la note sera soustraite pour chaque jour de retard.

Vous devrez produire un billet de blogue de 400 mots maximum sur le thème soumis à la discussion (références non comprises). Votre travail doit porter uniquement sur le billet posté par la professeure (et non sur les analyses de vos collègues).

Il prendra la forme d'une courte **analyse structurée et informée**, qui visera à éclairer le ou les enjeux soulevés par le billet thématique proposé par la professeure. Pour ce faire, vous vous appuyerez sur les lectures obligatoires et les recherches vous aurez faites pour construire votre argumentaire.

Un exemple concret vous sera proposé lors de la **classe virtuelle** consacrée à la préparation du travail le mercredi 10 mars à 16h30 (Lien Zoom à venir).

Ce travail doit être le produit de votre réflexion et non un copier-coller de commentaires que vous auriez trouvés sur Internet. Les règles relatives au plagiat s'appliqueront (**citer TOUTES vos sources !**), de même que celles concernant la qualité du français, qui comptera pour 10% de la note, jusqu'à concurrence de 2 points.

Travail final

Date de remise : 26 avr. 2021 à 23h59

Les dates de remise sont des dates de rigueur. Seules les excuses motivées seront acceptées.

Mode de travail : En équipe

Pondération : 50 %

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

5% de la note finale sera soustrait à chaque jour de retard.

Directives de l'évaluation :

le travail de fin de session s'effectuera en **équipes de 2 à 3 étudiant.e.s**. Je vous encourage à utiliser le forum pour trouver des co-équipiers et co-équipières. Le travail d'équipe vous permettra d'engager un dialogue avec vos collègues, de confronter vos analyses et vos idées, le tout dans un esprit de collaboration et d'ouverture. Il vous permettra aussi, je l'espère, de sortir de l'isolement que beaucoup exprime en raison du contexte sanitaire.

L'objectif du travail de fin de session est d'effectuer une fiche analytique sur un groupe, qui est ou a été qualifié de "terroriste".

MonPortail vous attribuera un groupe terroriste sur lequel faire votre travail de fin de session. Cela nous permet de nous assurer de la faisabilité du travail. Tous les groupes terroristes n'ont en effet pas bénéficié du même intérêt chez les chercheurs. On dispose de beaucoup d'informations sur certains, alors que d'autres ont fait l'objet de peu de travaux.

Le travail de fin de session est constitué de **DEUX** composantes. La première consistera à rédiger une **fiche analytique** sur le groupe qui vous est attribué; la seconde à produire un **journal de recherche**.

Fiche analytique (3000 mots maximum - 70pts/100 pts)

La composante 1 du travail de session consistera en la rédaction de la fiche analytique du groupe dont vous êtes responsable. Les fiches analytiques doivent suivre un même format et ne pas dépasser **3000 mots (la liste de références ne compte pas dans les 3000 mots)**.

Les éléments suivants doivent obligatoirement s'y retrouver :

- Une **courte introduction** qui présente brièvement le groupe, le pays ou la région dans lequel ou laquelle il a été actif et la période au cours de laquelle il a mené ses actions (violentes comme non violentes) (150 mots maximum).
- Une section qui présente le **contexte d'apparition du groupe**. Vous vous arrêterez particulièrement sur le contexte politique et le contexte social, sans omettre de discuter du contexte international si cela s'avère pertinent (600 mots maximum).
- Une section qui analyse le **la structuration et l'évolution du groupe** : comment le groupe s'est-il structuré à ses débuts et comment a-t-il évolué ? Qui dirige le groupe ? Les leaders qui se sont succédés ont-ils imprimé une marque différente sur le mouvement, ses objectifs et ses actions ? Qui sont les individus qui composent le groupe ? Comment la répression de l'État et plus largement les politiques anti-terroristes ont-elles affecté l'évolution du groupe (600 mots maximum)
- Une section qui analyse le **l'idéologie défendue par le groupe** : comment le groupe se définit-il ? Dans quelle(s) mouvance(s) idéologique(s) s'inscrit-il ? Quel(s) est(sont) ses principaux idéologue(s)? Comment s'articule son message ? Que contient-il ? Comment le recours à la violence a-t-il été théorisé ? (600 mots maximum)
- Une section qui discute des **principales actions imputées au groupe**. Vous analyserez ici le répertoire d'actions du groupe. Une grande partie de votre analyse doit porter sur les différents types de violence mobilisés (violence terroriste, insurgée, criminelle, etc...), sur l'articulation entre actions violentes et non-violentes, sur la temporalité de l'action violente (quand a-t-elle été mobilisée et dans quels buts) et sur les logiques poursuivies. (600 mots maximum)
- Une section sur la **réponse anti-terroriste** formulée par le ou les États afin de réagir à un attentat, une série d'attentats ou encore des menaces répétées proférées à l'endroit du Canada ou d'autres pays. Le groupe sur lequel vous travaillez est-il sur la liste des organisations terroristes identifiées par le Canada? Comment se déclinent les réponses canadiennes contre ce type de menaces ? (600 mots)
- Une section « liste des références », qui recensera **TOUTES** les références mobilisées. Nous attendons que cette liste de références comporte idéalement cinq articles scientifiques et cinq autres types de sources. Par « autres types de sources », nous entendons des rapports de centres de recherche spécialisés, de *think tanks* ou encore d'organisations non gouvernementales (ONG) et éventuellement des articles de presse. Sont exclus de cette catégorie : les articles Wikipédia ; les billets de blogue, les post Facebook; et toutes publications postées sur les espaces d'expression d'opinions privées ou personnelles. Vous pouvez aussi citer un ou des ouvrages, mais ce n'est pas une exigence.

Journal de recherche (600 mots; 30 pts/100pts)

Le composante 2 consistera en un **journal de recherche** et servira à retracer les étapes de la recherche documentaire qui a ponctué votre travail. Il devra comporter trois sections :

- La **première section** présentera et justifiera les mots-clés que vous aurez choisis pour effectuer votre recherche documentaire (100 mots maximum).
- La **seconde section** évaluera la pertinence des sources (200 mots maximum). Les sources sélectionnées vous ont-elles permis de répondre à vos besoins documentaires ? Pourquoi vous être basé.e sur tel ou tel rapport ou tel ou tel document ?
- La **troisième section** questionnera la qualité des sources (300 mots maximum). Cette étape est essentielle, particulièrement pour qui travaillent sur le terrorisme et des groupes terroristes. Les livres et les articles scientifiques ne devraient pas poser de problème de qualité, à tout le moins ceux qui sont évalués par les pairs. La qualité de ceux qui sont publiés sans évaluation préalable méritent cependant d'être interrogée. De très nombreux ouvrages et articles sont parus depuis le 11 septembre 2001. Parmi eux, nombreux sont ceux qui ont été rédigés par des non-experts et qui prennent la forme d'un essai, plutôt que d'un ouvrage scientifique basé sur une démarche scientifique ou présentant le résultat de recherches scientifiques. Ce réflexe vous semblera d'autant plus indispensable quand vous consulterez les autres types de sources. De quelle ONG ou de quel think tank émane la publication ? Quel média publie cet article, dans quel contexte et dans quel but ? Peut-on déceler une orientation idéologique qui viendrait teinter la compréhension d'un événement ? Ce rapport est-il occidental-centré ou encore produit par des chercheurs ou analystes qui ont une connaissance imprécise du contexte dans lequel a évolué le groupe terroriste sur lequel vous travaillez ? Cette liste de questions, loin d'être exhaustive, traduit la nécessaire posture critique que toute personne faisant des recherches sur des groupes terroristes devraient adopter.

La bibliothèque met à votre disposition un tutoriel qui vous aidera à compléter cette partie du travail. Ce tutoriel comporte des capsules vidéo particulièrement bien faites. N'hésitez pas à vous y référer! Vous le trouverez à l'adresse suivante : <https://www.bibl.ulaval.ca/diapason/journalderecherche/#/identifiez-vos-termes-de-recherche-a-partir-du-sujet-de-votre-travail>

Pour compléter ce travail, je vous conseille vivement d'utiliser les bases de données multidisciplinaires et spécialisées que la bibliothèque de l'Université Laval met à votre disposition. Cela devrait constituer votre point de départ. Vous pouvez ensuite élargir en utilisant un moteur de recherche comme Google ou Safari. Mais attention à la provenance de la source!

Ce travail doit être le produit d'une **réflexion collective en équipe**, et non un copier-coller ou une traduction de ce que vous auriez trouvé sur Internet ou dans vos lectures.

Les règles relatives au plagiat s'appliqueront (citez **TOUTES** vos sources de manière **rigoureuse et systématique**!).

Règles de présentation du travail :

- Police : Times New Roman 12pts
- Interligne 1,5 Marges normales
- Les pages doivent être numérotées.
- Votre travail doit comporter une page de présentation, sur laquelle figurera votre nom et votre numéro d'identification.

Ce travail compte pour 50% de la note finale.

La qualité du français (orthographe, syntaxe et grammaire) comptera pour 10 % de la note, à raison de 0,25 point par faute jusqu'à concurrence de 5 points. N'hésitez pas à utiliser les logiciels de correction automatique !

Compétences qui seront acquises à l'issue de ce travail :

- Mener à bien une recherche documentaire
- En particulier, savoir utiliser les bases de données documentaires de la bibliothèque

- Identifier et sélectionner l'information pertinente
- Développer un esprit critique par rapport aux différentes sources consultées
- Évaluer la pertinence et la qualité des sources
- Utiliser les informations collectées lors de la recherche documentaire de manière dynamique et pertinente
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Organiser et structurer sa pensée
- Savoir s'exprimer de manière claire, précise et concise à l'écrit.

Dates à retenir:

- Date limite pour nous transmettre la composition des équipes : **8 février**
- Date à laquelle nous attribuerons les groupes terroristes aux différentes équipes : **11 février**
- Classe virtuelle au cours de laquelle seront présentées les consignes: **17 février** à 16h30.
- Moments où nous poser des questions : en tout temps!

Informations détaillées sur les évaluations formatives

Test-d'auto-évaluation 1

Titre du questionnaire :	Test-d'auto-évaluation 1
Période de disponibilité :	Disponible en tout temps
Tentatives :	Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail :	Individuel
Directives :	Les tests d'auto-évaluation doivent vous permettre de faire le point sur vos connaissances. Ils ne sont pas notés.

16 déc. 2020 (13h07)

Test d'auto-évaluation 2

Titre du questionnaire :	Test d'auto-évaluation 2
Période de disponibilité :	Disponible en tout temps
Tentatives :	Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail :	Individuel
Directives :	Les tests d'auto-évaluation doivent vous permettre de faire le point sur vos connaissances. Ils ne sont pas notés.

Test d'auto-évaluation 3

Titre du questionnaire :	Test d'auto-évaluation 3
Période de disponibilité :	Disponible en tout temps
Tentatives :	Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail :	Individuel
Directives :	Les tests d'auto-évaluation doivent vous permettre de faire le point sur vos connaissances. Ils ne sont pas notés.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

Évaluation de la qualité du français

La qualité du français (orthographe, syntaxe et grammaire) comptera pour **10 %** de la note de tous les examens.

Les examens en salle se dérouleront sans notes, ni documents, ni ouvrages.

Gestion des délais

Aucun délai ne sera accordé pour vous permettre de compléter les travaux en ligne ou le travail maison. Les dates de remise des examens sont donc des dates de rigueur.

Un retard dans la remise des travaux ne sera justifiable qu'en cas de force majeure. Un document écrit (certificat médical en bonne et due forme) devra alors être produit et la professeure prévenue, idéalement, par courriel AVANT la tenue de l'examen.

Absence à un examen

L'absence lors des examens en classe n'est justifiable qu'en cas de force majeure. Un document écrit (certificat médical) devra alors être produit et la professeure prévenue, idéalement, par courriel ou téléphone AVANT la tenue de l'examen.

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

Au cours de la session, la faculté procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses buts. Vous pourrez accéder à la section d'évaluation de votre cours à partir de la page d'accueil du site "le portail des cours".

Votre participation permettra d'améliorer ce cours à distance. Cette étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance de votre collaboration.

16 déc. 2020 (13h07)

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :


- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Inscription pour le lieu d'examen

Plan de cours non officiel

Aux étudiants résidant, durant leurs études, à plus de 100 km de la ville de Québec : inscription obligatoire pour le lieu d'examen.

Les étudiants résidant, durant leurs études, à plus de 100 km de la ville de Québec doivent procéder à l'[inscription pour le lieu d'examen](#) . Si le cheminement de votre cours ne prévoit pas d'examens en salle, ou si vous prévoyez passer votre examen à Québec, vous n'avez évidemment pas à vous inscrire pour le lieu d'examen. Il est entendu que l'étudiant résidant au Québec doit passer ses examens au Québec.

Si vous omettez de vous inscrire, il nous est impossible de savoir à quel endroit nous devons expédier votre questionnaire d'examen; le cas échéant, vous devrez alors passer votre examen à Québec.

Si votre inscription est effectuée après la date limite, il nous est impossible de garantir que vous puissiez passer votre examen dans votre région.

Matériel didactique

Matériel didactique

Le matériel didactique, obligatoire comme complémentaire, est précisé séance après séance. Nous vous invitons donc à vous rendre dans la section « feuilles de route » et à cliquer sur chacune des semaines pour vous procurer les textes à l'étude.




Toutes les lectures obligatoires sont des articles scientifiques issus de revues auxquelles la bibliothèque de l'Université Laval est abonnée ou des textes scientifiques accessibles librement sur Internet. Vous pourrez avoir accès à ces articles, chapitres de livre, séance après séance, en cliquant sur les liens figurant dans les sections "lectures obligatoires" et "lectures complémentaires". Vous aurez besoin de vous munir de votre NIP et IDUL pour accéder aux articles détenus par la Bibliothèque.

Figurent parmi les lectures complémentaires des ouvrages, que la bibliothèque possède dans ses collections en version électronique ou en version papier.

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#) 
- [Mozilla Firefox](#) 
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#) 

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#) 
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#) 

Plan de cours non officiel

Bibliographie et annexes

16 déc. 2020 (13h07)

Bibliographie

Ressources bibliographiques

Cette fiche a pour objectif de synthétiser les principales ressources bibliographiques qui pourront vous aider dans votre apprentissage.

Ouvrages généraux

Si de nombreux ouvrages sur les phénomènes terroristes ont été publiés depuis le 11 septembre 2001, leur qualité et leur rigueur demeurent très variables d'un opus à l'autre. Il s'avère dès lors important de procéder à un tri parmi les ouvrages considérés comme théoriquement et empiriquement solides. Parmi les ouvrages de qualité, la principale ressource de tout étudiant intéressé à l'étude du terrorisme demeure l'ouvrage synthèse publié par Alex P. Schmid :

- Schmid Alex P. (2011), *The Routledge Handbook of Terrorism Research* (New York : Routledge).

Vous trouverez dans cet ouvrage non seulement un exposé clair des principales théories et études portant sur l'objet « terrorisme », mais également une importante bibliographie (300 pages) organisée autour de sous-objets ou sous-spécialités du champ des études sur le terrorisme. Cet ouvrage est par ailleurs facilement accessible en ligne par l'intermédiaire du catalogue Ariane de la bibliothèque.

Quelques ouvrages de référence pourront également constituer des ressources essentielles:

- Chaliand, Gérard et Arnaud Blin (dir.) (2006). *Histoire du terrorisme: de l'Antiquité à Al Qaïda* (Paris : Bayard).
- Crenshaw Martha (2011). *Explaining Terrorism: Causes Processes and Consequences* (New York : Routledge).
- Crenshaw Martha et Gary LaFree (2017). *Countering Terrorism* (Washington, D.C. : Brookings Institution Press).
- Crettiez Xavier (2008). *Les formes de la violence* (Paris : La Découverte).
- Horgan John et Kurt Braddock (dir.) (2011). *Terrorism studies: a reader* (New York : Routledge).
- La Free Gary (dir.) (2017). *The Handbook of the Criminology of Rerrorism* (Malden, MA : Wiley-Blackwell).
- Rafik, Jenny (2016). *Terrorisme et mondialisation. Approches historiques* (Paris: Gallimard).
- Sageman Marc (2017). *Turning to Political Volence. The Emergence of Terrorism* (Philadelphia : University of Pennsylvania Press).
- Sommier Isabelle (2000). *Le Terrorisme* (Paris : Flammarion).

Si la question du terrorisme et l'antiterrorisme au Canada vous intéresse plus particulièrement, vous pouvez consulter :

- Stephane Leman-Langlois et Jean-Paul Brodeur (dir.), *Terrorisme et antiterrorisme au Canada*, Presses de l'Université de Montréal, 2006 [<http://ariane.ulaval.ca/cgi-bin/recherche.cgi?qu=a2035768>]

Revue académiques

Il existe plusieurs revues académiques spécialisées sur les objets "terrorisme" et "violence politique" :

- *Terrorism and Political Violence* [<http://www.tandfonline.com/loi/ftpv20>]
- *Studies in Conflict & Terrorism* [<http://www.tandfonline.com/loi/uter20>]
- *Dynamics of Asymmetric Conflict: Pathways toward terrorism and genocide* [<http://www.tandfonline.com/loi/rdac20>]
- *Critical Studies on Terrorism* [<http://www.tandfonline.com/loi/rter20>]
- *Perspectives on Terrorism* [<http://www.terrorismanalysts.com/pt/index.php/pot>]

Autres ressources

Des ressources additionnelles (en particulier des liens vers des centres de recherche reconnus travaillant sur le terrorisme et la violence politique) sont disponibles sur la page « Ressources » du site de l'équipe de recherche sur les extrémismes et les terrorismes: <http://www.recherche-terrorismes.ulaval.ca/>

Plan de cours non officiel

Attention: Nous vous rappelons que Wikipédia ne constitue pas une source fiable dans le cadre de travaux universitaires.